

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

AMENDEMENT

N ° DN246

présenté par

Mme Pic, Mme Rabault, Mme Santiago et Mme Thomin

ARTICLE 14

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.